

Ecrit par le 9 janvier 2026

Aroma-Zone valorise les matières premières végétales issues de coproduits



L'entreprise [Aroma-Zone](#), marque française pionnière en aromathérapie et experte naturelle en soins et beauté, qui possède deux sites en Vaucluse, à Cabrières d'Avignon et à Châteauneuf-de-Gadagne, crée des produits à partir de matières premières végétales issues de coproduits. Une valorisation que l'entreprise partagera lors du salon professionnel de l'agriculture méditerranéenne [Med'Agri](#), qui aura lieu du mardi 15 au jeudi 17 octobre au Parc des expositions à Avignon.

Née en 1999 de la passion de deux sœurs pour les huiles essentielles, l'entreprise Aroma-Zone comptabilise plus de 2 300 références réparties dans trois univers différents : le bien-être, la beauté, et la

Ecrit par le 9 janvier 2026

maison. La société, qui possède deux sites en Vaucluse, travaille des produits naturels et bio, avec des valeurs fortes en faveur de la RSE (Responsabilité sociale des entreprises), à savoir pour l'humain, le climat et la biodiversité.

« Dans l'idée de travailler en circuit court et de travailler sur tout ce qui est économie circulaire, il y a une voie assez royale, c'est celle des coproduits », explique Maud Reboul, responsable des Achats Durables d'Aroma-Zone. Aujourd'hui, l'entreprise travaille avec environ 500 matières premières végétales, dont 70% sont certifiées biologiques.

Revalorisation de matières premières pour la cosmétique

Parmi les matières premières revalorisées par Aroma-Zone et par conséquent par les agriculteurs qui les fournissent, il y a notamment les graines de tomates de Provence bio, qui proviennent des alentours d'Aix-en-Provence. Si ces tomates sont normalement utilisées pour en faire des purées, des jus, ou des sauces, l'entreprise Aroma-Zone, elle, utilise ses pépins. Pour l'industrie de la cosmétique, ces derniers peuvent être valorisés pour faire une huile de soin aux propriétés antioxydantes.

« Dans la cosmétique, les coproduits présentent une vraie valeur ajoutée, et ont un côté très noble, finalement. »

Maud Reboul

Aroma-Zone vend également une huile de soin de prune de Gascogne bio. Si le fruit est utilisé principalement pour l'industrie agroalimentaire, son noyau, lui, est souvent délaissé. Pourtant, il contient un amandon, dont l'huile peut être utilisée pour la cosmétique, et qui a des propriétés très nourrissantes et émollientes.

Ecrit par le 9 janvier 2026



L'huile réalisée avec des pépins de tomate d'Aroma-Zone. ©Aroma-Zone

Le coproduit, une valorisation qui profite à tous

Du circuit court, de l'économie circulaire, du bio et du made in France, ce sont des valeurs chères à l'entreprise qui se traduisent par la création de ces coproduits. Une revalorisation dont tout le monde est

Ecrit par le 9 janvier 2026

gagnant : le producteur, le consommateur, et Aroma-Zone.

L'entreprise revalorise un produit qui n'aurait peut-être pas été exploité jusqu'au bout, ce qui lui donne une vraie valeur ajoutée puisqu'Aroma-Zone propose des produits originaux et rares. C'est donc aussi bénéfique pour le consommateur. Le producteur, quant à lui, en utilisant ses produits jusqu'au bout, évite le coût de traitement de déchets, mais va aussi pouvoir développer ses revenus.

Le salon Med'Agri

L'entreprise Aroma-Zone sera présente au salon Med'Agri, qui aura lieu du mardi 15 au jeudi 17 octobre. La journée du mardi 15 octobre accueillera notamment différentes rencontres autour des coproduits (pour voir le programme complet du salon, [cliquez ici](#)).

« Ce salon sera une très belle opportunité pour rencontrer pas mal de parties prenantes », explique Maud Reboul. Agriculteurs, metteurs en marché, ou encore extracteurs sont présents à l'événement. Ce sera l'occasion pour l'entreprise de trouver de nouveaux contacts pour développer la filière des coproduits, mais aussi de découvrir des innovations. « Cette thématique des coproduits, on ne la voit peut-être pas assez sur les salons donc on fait bien de la mettre en avant, et qui sait, nous allons peut-être trouver la nouvelle innovation de demain ! », conclut la responsable des Achats Durables d'Aroma-Zone.

Journée portes-ouvertes : 40 ans d'engagement contre la précarité avec la Banque alimentaire de Vaucluse

Ecrit par le 9 janvier 2026



A l'occasion de ses 40 ans d'engagement contre la précarité, [la Banque alimentaire de Vaucluse](#) propose, mercredi 16 octobre prochain, une journée portes-ouvertes dans ses locaux d'Avignon situés chemin Saint-Pierre de Fraisse à Montfavet.

Au programme de ce rendez-vous qui débutera à partir de 10h30 pour s'achever à 16h30 : visites guidées des installations, ateliers interactifs pour découvrir les actions de la structure caritative et, bien évidemment échanges avec les équipes regroupant 54 bénévoles permanents ainsi que 11 salariés et 25 stagiaires. Un buffet convivial sera également proposé à partir de 11h30 afin de favoriser les échanges entre les visiteurs, les membres de la BA84 et les partenaires. Objectif : présenter les missions de la Banque alimentaire 84 et mieux comprendre les enjeux de la lutte contre l'insécurité alimentaire.

Dans le détail, plusieurs ateliers ou stands sont ainsi proposés durant cette journée :

- Collecte.
- Dégustations : Préparations végétales le matin, desserts l'après-midi. verrines. Fiches recettes à disposition.
- Projection de films et photos.
- Les 3 sens : Table avec jeux sensoriels (odorat, vue, toucher).
- Le quiz : Plateau de jeu avec questions et mappemonde.
- Sécurité alimentaire et travail en association : Stand sur la gestion des dates de péremption (DLC/DDM), chaîne du froid, hygiène, postures.
- Alimentation en équilibre : Jeux sur la reconnaissance des légumineuses et des fruits et légumes de saison.

Ecrit par le 9 janvier 2026

Lutter contre le gaspillage alimentaire

Présidée par Stéphanie Sergeant, la Banque alimentaire de Vaucluse a vu le jour en 1995. Elle est affiliée à [la Fédération française des banques alimentaires](#) (FFBA) regroupant les 79 Banques alimentaires et les 29 antennes habilitées à distribuer l'aide alimentaire et à gérer les aides de l'Europe et de l'État Français.

S'appuyant principalement sur la lutte contre le gaspillage alimentaire afin de s'approvisionner (75% des approvisionnements proviennent de produits sauvés), la Banque alimentaire organise également des campagnes de don de nourritures dont la prochaine grande collecte nationale se déroulera les 22, 23 et 24 novembre prochains. Cette dernière mobilise chaque année 700 bénévoles vauclusiens.

[Parc naturel du Ventoux : les producteurs locaux offrent des invendus aux épiceries sociales du territoire](#)

En soutien de 55 000 Vauclusiens

L'an dernier, La Banque alimentaire vauclusienne a distribué près de 2 100 000 repas en 2023 par le biais des 80 associations partenaires présentes sur tout le territoire départemental. Dans le même temps, elle a collecté et distribué 1 300 tonnes de denrées alimentaires permettant de venir en aide plus de 55 000 personnes dans le besoin.

L.G.

Journée portes-ouvertes de la [Banque alimentaire de Vaucluse](#). Mercredi 16 octobre. De 10h30 à 16h30. 630, chemin Saint-Pierre de Fraisse. Montfavet-Avignon. 04 90 87 81 80. <https://ba84.banquealimentaire.org/>

[La Banque Alimentaire de Vaucluse organise des ateliers de cuisine en faveur de la solidarité et la gourmandise](#)

Ecrit par le 9 janvier 2026

Vaucluse : l'un des départements les plus pauvres de France va payer pour les riches



Plénière du Conseil départemental de Vaucluse : c'est l'Etat qui a cramé la caisse et c'est au 5e département le plus pauvre de métropole de trinquer. La pilule a vraiment du mal à passer pour sa présidente.

En prologue à la séance de ce vendredi, calmement, la présidente Dominique Santoni a pris la parole. « Je suis d'accord, comme une majorité de Français, pour dire qu'il faut arrêter la dérive des finances publiques et les déficits cumulés de l'Etat. Et parce que la situation est grave, je ne suis pas choquée – a priori – que l'on demande à tout le monde, y compris aux collectivités locales d'y prendre part, même si elles sont loin d'être responsables de cette situation ».

Dette depuis 2016 : Etat +68%, Département de Vaucluse -24%

Après cette entrée en matière pianissimo, le ton est monté d'un cran. « Je voudrais quand même vous

Ecrit par le 9 janvier 2026

rappeler 2 chiffres : début 2016, la dette publique nationale était de près de 1 950Mds€, elle est passée à 3 200Mds€ en 2024, soit +63% en 8 ans. En Vaucluse, parallèlement, sur cette même période, notre dette est passée de 211M€ en 2016 à 160M€ en 2024, soit un très net recul de -24% ».

Donc, Dominique Santoni a insisté mezze voce : « Ce n'est donc pas le Vaucluse qui a contribué au gonflement de cette dette abyssale, bien au contraire. D'ailleurs, nous avons collectivement fait un vrai effort de désendettement. Et chacun sait que les collectivités locales, contrairement à l'Etat, ne peuvent pas emprunter pour financer leur fonctionnement, elles doivent absolument chaque année de la mandature, présenter un budget en équilibre ».

C'est alors que la Présidente de l'exécutif vauclusien reprend d'une voix ferme la fameuse exclamatio de la présidente de la Région Ile-de-France, Valérie Pécresse : « C'est l'Etat qui a cramé la caisse ». Et elle cite plusieurs exemples qui tendent à prouver que le Vaucluse a déjà largement contribué au désendettement de l'Etat. « Lui, qui n'a jamais cessé de nous transmettre des charges nouvelles en ne compensant jamais ou pas intégralement ces transferts. Pour la seule année 2023, dans le cadre du Ségur de la Santé +6,6M€ sans compensation, pour l'autonomie +3,4M€, pour l'enfance +2M€. Dans ces seuls 3 secteurs, l'Etat s'est déchargé sur nous de 12M€. »

Selon [Intercommunalités de France](#), (voir carte ci-dessus) la contribution imposée au Département de Vaucluse sur son budget 2025 serait de 13,4M€. Elle s'élèverait à 51M€ pour les Bouchez-du-Rhône, 27,2M€ pour les Alpes-Maritimes, 25,4M€ pour le Var, 5M€ pour les Alpes-de-Hautes Provence, 4,6M€ pour les Hautes-Alpes et... 0€ pour le Gard.

Puis, fortissimo, Dominique Santoni révèle, « Même s'il est trop tôt pour mesurer l'impact en 2025 du PLF (Projet de loi de finances), il circule une liste de 20 départements considérés comme les plus fragiles de France qui pourraient a priori être exonérés de cette ponction de 2%. Or le Vaucluse n'y figure pas. Je vais donc écrire au 1er Ministre Michel Barnier et à la Ministre du Partenariat entre les Territoires et de la Décentralisation, Catherine Vautrin pour savoir quels critères ont présidé à l'élaboration de cette liste. Ce qui paraît pour le moins curieux puisque, depuis des années, l'Etat nous explique que le Vaucluse est le 5e département métropolitain le plus de pauvre de France. Or je me bats, et nous nous battons tous ensemble, pour rendre son attractivité à ce territoire, pour y créer des emplois et pour qu'on arrête de lui coller à la peau cette étiquette péjorative. Et ne voilà-t-il pas, quand il s'agit d'exempter d'impositions nouvelles les 20 départements les plus fragiles, comme nos voisins du Gard, de l'Hérault et de l'Aude, qui ont un taux de pauvreté comparables ou inférieurs au nôtre, que le Vaucluse, lui, n'apparaît pas. »

« Je trouverai cela particulièrement injuste si les fourmis étaient pénalisées et les cigales exemptées. »

Dominique Santoni, présidente du Conseil départemental de Vaucluse

Le ton de Dominique Santoni monte crescendo : « De deux choses l'une. Soit notre département n'est plus classé parmi les 20 départements les plus pauvres et que l'Etat le dise. Soit, avec son taux de

Ecrit par le 9 janvier 2026

pauvreté en tous points comparable à nos voisins d'Occitanie, le Vaucluse n'est plus considéré comme fragile parce que nous avons fait davantage d'efforts pour maîtriser nos dépenses que nos voisins d'Outre-Rhône. Mais, je trouverai cela particulièrement injuste, si dans la contribution que l'Etat s'apprête à demander aux collectivités locales, les fourmis étaient pénalisées et les cigales exemptées. Ce serait décidément une bien mauvaise fable. Je vais donc écrire dans ce sens au chef du gouvernement et je demande ici, à nos parlementaires, de veiller particulièrement à ce sujet lors du débat budgétaire qui s'ouvre. »

[Département de Vaucluse : 35 délibérations au sommaire de la séance plénière d'octobre](#)

Les maires de Vaucluse appellent au respect des engagements pris pour la présence postale territoriale

Ecrit par le 9 janvier 2026



Le contrat de présence postale territoriale signé par l'État, [La Poste](#) et l'[Association des maires de France](#) (AMF) est l'outil financier permettant à La Poste de remplir ses obligations en matière d'aménagement postal du territoire. C'est le 6^e contrat négocié, pour une durée de 3 ans (2023/2025).

Le coût de ce service s'élève à 348M€ par an selon l'[ARCEP](#) (Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse), mais depuis plusieurs années le contrat ne prévoit que 174M€ par an (loi de finances 2024). Ce montant n'est jamais versé complètement du fait de la variation des recettes de CVAE (Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises).

Une partie de ce fonds est financée par des abattements appliqués à la fiscalité locale due par La Poste et une autre partie par une dotation par l'État dans la loi de finances.

Pour l'exercice 2024, La Poste a été informée de l'intention du Ministère du Budget de ne pas verser 50M€ de crédits, sur les 105M€ votés en Loi de finances 2024. Pour la première fois, le fonds serait donc privé de plus d'un tiers de sa ressource. Cela constituerait un mauvais signal pour le partenariat territorial annoncé par le nouveau Gouvernement.

Ecrit par le 9 janvier 2026

Les conséquences seraient immédiates : les moyens financiers nécessaires pour faire fonctionner les agences postales diminueraient en zone rurale, en Outre-mer et dans les quartiers de politique de la ville. À terme, cela conduirait à renforcer la charge financière des communes pour garantir le fonctionnement du service postal qui ne relève pourtant pas de leurs compétences. Au pire, cela pourrait conduire à la fermeture de points de contacts postaux.

Comme cela a pu être constaté pendant le Covid, les établissements postaux remplissent une mission sociale importante, notamment pour la perception des minimas sociaux, des retraites vers les publics les plus fragiles économiquement. La question de la survie de ces bureaux dans les petites communes est donc posée.

L'[Association des maires de Vaucluse](#) (AMV 84), partage l'inquiétude du Président de l'AMF et de la Poste, et demande que la mesure de gel budgétaire pour 2024 ne soit pas confirmée, car elle ne respecte pas le contrat que l'État a signé avec les maires de France en 2023 pour trois ans.

Elle s'alarme également pour 2025 du risque que l'égal accès au service postal territorial ne soit pas assuré, au détriment des communes rurales et des quartiers politiques de la Ville et que l'obligation qui s'impose à La Poste de maintenir 17 000 points de contacts sur le territoire ne soit plus respectée.

La magie s'empare de la ville de Sorgues

Ecrit par le 9 janvier 2026



Ce samedi 12 octobre, la ville de [Sorgues](#) accueillera le spectacle 'Prestidigitateurs, les faiseurs de rêves' durant lequel cinq magiciens d'horizons multiples, primés à l'international, réaliseront des numéros bluffants mêlant mystère, fascination et émotion.

Il reste encore quelques places pour le spectacle 'Prestidigitateurs, les faiseurs de rêves', qui a déjà conquis plus de 300 000 spectateurs dans le monde, et qui réunira, ce samedi 12 octobre, cinq magiciens :

- Jimmy Delp, qui été finaliste de l'émission *America's Got Talent* aux États-Unis et qui a notamment fait la première partie de David Copperfield au *Magic Live* de Las Vegas. Il propose des numéros de magie comiques avec de nombreux effets visuels.
- Mag Marin, qui est sous les feux des projecteurs en ce moment en Espagne. Il excelle dans les frandes illusions en mêlant danse, humour et poésie.
- Yanis Why, qui brille avec un numéro aux techniques les plus bluffantes, dans un univers oriental revisité à la mode Rock'n Roll.
- Tom Wouda, champion de France de magie 2023, sera le maître de cérémonie. Il explorera le mental avec humour et divertissement.
- Juan Mayoral, référence mondiale dans le milieu de la magie, cumule les plus grandes distinctions et est célèbre pour son style épuré unique.

Ecrit par le 9 janvier 2026

Pour réserver votre place, [cliquez ici.](#)

Samedi 12 octobre. 21h. De 18 à 32,50€. Salle des fêtes. 231 Avenue Pablo Picasso. Sorgues.



Ecrit par le 9 janvier 2026

La scientifique vauclusienne Adeline Garcia récompensée par la Fondation L'Oréal et l'Unesco



Chercheuse postdoctorale en astrochimie, [Adeline Garcia](#) a quitté le village de Cucuron, où elle a grandi, pour suivre une carrière scientifique à Marseille. Ce mercredi 9 octobre, elle et 34 autres chercheuses françaises recevront le Prix Jeunes Talents L'Oréal-Unesco pour les femmes et la science. Elle succède aux Vauclusiennes [Maëlle Bellec](#), originaire d'Apt et [Nour Skaf](#), originaire de Robion, [lauréate en 2021](#).

Ce mercredi 9 octobre, la [Fondation L'Oréal](#), en partenariat avec l'Académie des sciences et la Commission nationale française pour l'[Unesco](#), va remettre, pour la 18^e année consécutive, le Prix Jeunes

Ecrit par le 9 janvier 2026

Talents France 2024 L'Oréal-Unesco pour les Femmes et la Science à 35 doctorantes et post-doctorantes.

Ces femmes qui œuvrent pour la science sont réparties dans 6 groupes :

- Analyser, anticiper et prédire
- Biodiversité, écologie et changement climatique
- Espace, origines de l'univers et de la vie et physique atomique
- Intelligence Artificielle et données au service du bien commun
- Mutations génétiques, cancers et immunité
- Santé des femmes, pédiatrie et santé des jeunes adultes

Une Vauclusienne parmi les lauréates

Parmi les 35 lauréates, une a grandi à Cucuron en Vaucluse. Il s'agit d'Adeline Garcia, qui est chercheuse postdoctorale en astrochimie à Aix-Marseille Université, et qui ainsi, appartient au groupe sur la thématique de l'espace, qui compte quatre lauréates. « Je suis chimiste et actuellement, je suis en postdoctorat dans un laboratoire PIM (Physique des interactions ioniques et moléculaires), dans l'équipe astro », explique Adeline.

« J'ai découvert ma vocation pour la science au collège, alors que toute ma famille est plutôt littéraire. »

Adeline Garcia

La thématique de son équipe est l'astrochimie et elle questionne l'origine de la vie. « On essaye de comprendre l'origine et l'évolution de la matière lors de la formation de notre système solaire pour comprendre quelle matière était présente sur Terre au début et laquelle aurait pu participer à l'émergence de la vie sur Terre », ajoute la Vauclusienne. Pour avancer dans ses recherches, Adeline va développer de nouvelles méthodes d'analyse ou de préparation d'échantillons, comme des météorites par exemple, pour pouvoir déterminer de la façon la plus complète possible quelle est la matière qui est présente dans ce corps extraterrestre.

Un handicap qui est devenu une force

Lorsqu'elle est née, Adeline était malentendante. Atteinte du Syndrome de Pendred, qui est une maladie génétique caractérisée par une perte d'audition, elle a perdu la totalité de ses facultés auditives à l'âge de 20 ans. Elle est donc aujourd'hui considérée comme sourde profonde. Si son handicap lui a apporté de nombreuses difficultés durant sa scolarité, la chercheuse a su faire preuve de détermination pour en

Ecrit par le 9 janvier 2026

arriver là où elle est aujourd’hui. « Ça a été très compliqué par moment, mais heureusement, ma famille a toujours été derrière moi et m'a toujours poussée », affirme Adeline avec reconnaissance.

« La volonté et la détermination sont vraiment, pour moi, des moteurs de réussite. »

Adeline Garcia

Au fil de ses études, malgré les obstacles que peut entraîner un handicap, la Cucuronnaise a su arriver à ses fins. « Avec l'aide que l'université apporte maintenant, les nouvelles technologies et surtout certains enseignants que j'ai eus qui ont été extraordinaires, je pense que ça m'a beaucoup boosté et j'avais vraiment envie de prouver que je pouvais y arriver comme n'importe qui », ajoute-t-elle.

[Science : 2 Vauclusiennes reçoivent le prix jeunes Talents 2021 l'Oréal-Unesco](#)

Une femme dans un milieu masculin

En plus de son handicap, Adeline Garcia, au même titre que les 34 autres lauréates du Prix Jeunes Talents L'Oréal-Unesco, a été confrontée à une autre difficulté : le fait d'être une femme dans un milieu majoritairement masculin. Selon l'Unesco, les femmes représentent seulement 29% des chercheurs en France contre 33% au niveau mondial, et moins de 4% des prix Nobel scientifiques ont été décernés à des femmes dans le monde. « En parlant avec les autres lauréates, on s'est rendu compte qu'on a toutes été confrontées au sexisme à un moment de notre scolarité ou de notre carrière », déplore Adeline.

Si les choses semblent aujourd’hui évoluer dans le bon sens, on est encore loin de l'égalité homme-femme dans le milieu scientifique. C'est pour cela qu'Adeline souhaite encourager les jeunes filles qui le souhaitent à prendre cette voie-là, parce que le milieu scientifique a besoin d'un regard féminin, selon elle, qui peut être différent, mais complémentaire à ce qu'il se fait déjà, ne serait-ce que pour apporter une nouvelle perception et approche de la recherche. « Il faut profiter de cette évolution qui est en train de se mettre en place, ajoute-t-elle. J'aimerais motiver les jeunes de manière globale, que ce soit des jeunes filles, des personnes en situation de handicap ou des personnes issues de milieux défavorisés ou de milieux ruraux comme moi, à poursuivre leurs rêves, même si ça peut paraître difficile. »

Le syndrome de l'imposteur

Selon une enquête réalisée par l'association [Elles Bougent](#), 50% des étudiantes en formation scientifique et technique ressentent le sentiment de ne pas être à leur place. Adeline, elle, de par son handicap, mais

Ecrit par le 9 janvier 2026

aussi par le fait d'être une femme, a beaucoup douté d'elle et a aussi été victime du syndrome de l'imposteur.

À l'origine, Adeline avait pour objectif d'arrêter après sa licence, ne se pensant pas capable de faire un master et un doctorat. C'est après avoir assisté à une conférence donnée par la petite-fille de Marie Curie qu'elle a décidé d'aller plus loin. « Avec toutes les difficultés que c'était d'être une femme à l'époque elle a réussi, alors je me suis dit 'pourquoi moi, je n'y arriverais pas aujourd'hui ?', ajoute-t-elle.

Carrières en sciences : l'orientation est-elle toujours genrée en 2024 ?

Le Prix Jeunes Talents L'Oréal-Unesco

Après avoir été encouragée par quelques personnes de son entourage, dont son directeur de thèse, et malgré son sentiment d'illégitimité, la scientifique vauclusienne a décidé de candidater pour le Prix Jeunes Talents 2024 L'Oréal-Unesco, un prix créé il y a 18 ans pour valoriser de jeunes chercheuses prometteuses et accélérer leur carrière. Sur près de 800 candidatures, 35 ont été retenues, dont celle d'Adeline Garcia qui représentera et fera rayonner le Vaucluse, mais aussi le village de Cucuron, lors de la cérémonie de remise des prix ce mercredi 9 octobre à Paris.

« Être lauréate de ce prix prestigieux m'a mise en confiance et m'a réconfortée sur le fait que j'ai ma place dans ce milieu. »

Adeline Garcia

Grâce à l'obtention de ce prix, Adeline va pouvoir agrandir son réseau de femmes scientifiques, représenter un exemple pour les jeunes filles qui souhaitent se diriger vers des études scientifiques. Elle va pouvoir également intervenir dans divers établissements scolaires pour partager son parcours et peut-être susciter des vocations. « La suite pour moi, c'est de poursuivre mes recherches, conclut Adeline Garcia. Dans l'idéal, ça serait de pouvoir candidater pour essayer d'avoir un morceau d'astéroïde pour l'analyser, ce qui est très rare et très novateur. Pour le moment il n'y en a eu que deux missions de retour d'échantillon de ce type, une faite par la Nasa (agence spatiale américaine) et une autre par la Jaxa (agence d'exploration aérospatiale japonaise). »

Ecrit par le 9 janvier 2026

2e trimestre 2024 : l'économie du Vaucluse enregistre la plus forte baisse régionale

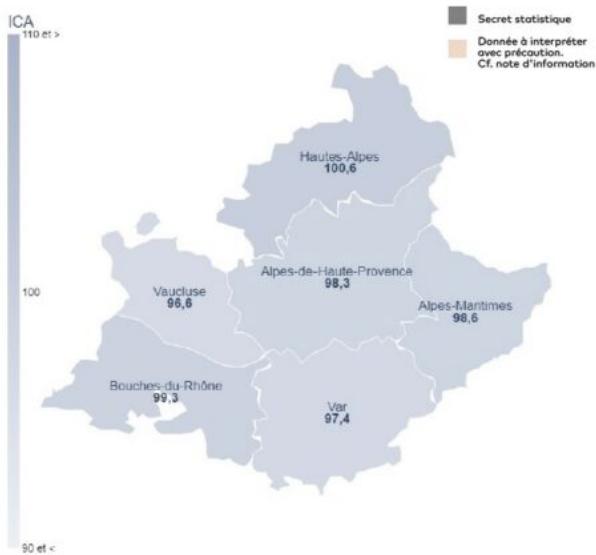


L'Ordre des Experts-comptables de Provence-Alpes-Côte d'Azur et son président Nicolas Férand viennent de dévoiler le baromètre du 2e trimestre 2024 pour les entreprises de la région. Ce dernier fait notamment apparaître une diminution de l'activité des TPE-PME dans tous les départements, à l'exception des Hautes-Alpes. Le Vaucluse enregistre la plus forte baisse.

« Depuis le début de l'année, les TPE-PME de Provence-Alpes-Côte d'Azur ont vu leur activité se réduire : - 1,3% du chiffre d'affaires, comparativement à la même période en 2023, explique [l'Ordre des Experts-comptables de Provence-Alpes-Côte d'Azur](#). Sur ce 2^e trimestre 2024, l'activité des entreprises régionales a diminué de 1,6% par rapport au 2^e trimestre 2023. Il s'agit du troisième trimestre consécutif de baisse d'activité. Néanmoins, quelques signaux laissent présager une légère reprise dans certains secteurs. » Lors du 2^e trimestre 2024, seul un département sur les six que compte la région a enregistré une progression d'activité par rapport au 2^e trimestre 2023 : les Hautes-Alpes avec une croissance de 0,6% de leur chiffre d'affaires, comme au trimestre précédent. Les entreprises des Bouches-du-Rhône voient leur activité légèrement diminuer de 0,7%. Viennent ensuite celles des Alpes-Maritimes (-1,4%), des Alpes-de-Haute-Provence (-1,7%), du Var (-2,6%) et du Vaucluse (-3,4%).

Ecrit par le 9 janvier 2026

La carte de la région



L'évolution de l'activité trimestrielle par département

- Lors du 2e trimestre 2024, seul un département sur les six que compte la région a enregistré une progression d'activité par rapport au 2e trimestre 2023.
- Les entreprises des Hautes-Alpes (+0,6% en valeur) affichent une croissance de leur CA, comme au trimestre précédent.
- Les structures des Bouches-du-Rhône (-0,7%) voient leur activité légèrement diminuer. Viennent ensuite celles des Alpes-Maritimes (-1,4%). Les entreprises des Alpes-de-Haute-Provence (-1,7%), du Var (-2,6%) et du Vaucluse (-3,4%) affichent des performances inférieures à la moyenne régionale (-1,6%).

*L'indice de chiffre d'affaires (ICA) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise entre une période (ici un trimestre) et la même période de l'année précédente, avec correction des jours ouvrés.
 **L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise de la période du 1er trimestre de l'année N au dernier trimestre présenté de l'année N, par rapport au CA moyen par entreprise de la même période de l'année N-1, avec correction des jours ouvrés.

Crédit : Ordre des Experts-comptables de Paca

Résilience dans la boulangerie et la restauration

Les TPE-PME de boulangerie-pâtisserie enregistrent une légère hausse d'activité au 2^e trimestre 2024 comparativement au 2^e trimestre 2023 (+0,2%). En cumulé sur l'année, la hausse d'activité atteint 2,6%, et ce malgré un contexte d'inflation, pour un secteur très consommateur d'énergie et de matières premières. Par ailleurs, les boulangeries-pâtisseries artisanales résistent bien face à la concurrence grandissante des boulangeries industrielles, notamment grâce à un élargissement de leur offre en restauration salée et boissons. Certaines font également le choix de monter en gamme avec le développement de pains spéciaux ou issus de farines biologiques, à plus forte valeur ajoutée.

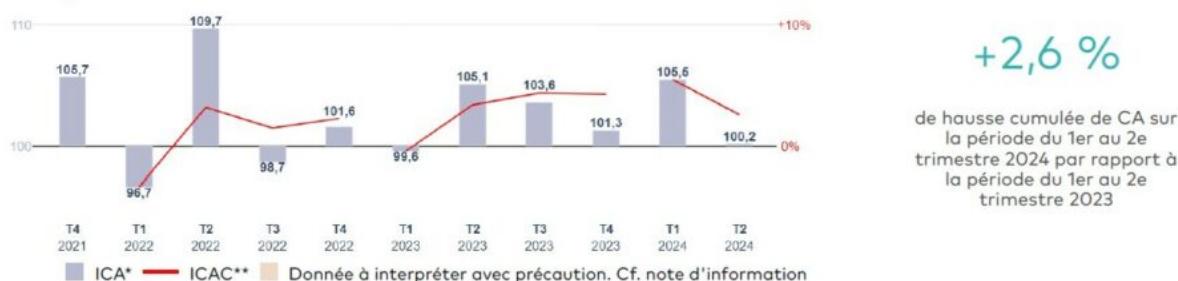
Le secteur de la restauration voit son chiffre d'affaires se réduire au 2^e trimestre 2024 par rapport au 2^e trimestre 2023 (-3,9%). Néanmoins, ce ralentissement de l'activité doit être analysé avec un certain recul, le chiffre d'affaires du secteur ayant significativement augmenté en début d'année 2023, période de comparaison. Selon une étude du cabinet Food Service Vision, en dépit de la mauvaise météo du printemps, le secteur a tout de même fait preuve de résilience sur la période. Dans la restauration indépendante, le prix des cartes aurait augmenté de 4,5 % au 2^e trimestre 2024 par rapport à la même période de l'année précédente, ce qui a pu participer à faire croître le chiffre d'affaires en valeur.

Ecrit par le 9 janvier 2026



Boulangerie et boulangerie-pâtisserie (1071C)

Les 697 TPE-PME de boulangerie-pâtisserie de notre échantillon enregistrent une légère hausse de CA au 2e trimestre 2024 comparativement au 2e trimestre 2023 (+0,2% en valeur). En cumulé sur l'année, la hausse d'activité atteint 2,6%. Si le taux d'inflation tend à se réduire, les prix restent à un niveau élevé et impactent toujours le secteur, très consommateur d'énergie et de matières premières. Par ailleurs, les boulangeries-pâtisseries artisanales font face à la concurrence grandissante des boulangeries industrielles ou des grandes surfaces alimentaires, qui proposent des produits à des prix moins élevés. Cependant, l'élargissement de l'offre, notamment le développement de la restauration salée et des boissons, constitue un moteur de croissance pour toutes les structures du secteur. De plus, de nombreuses boulangeries-pâtisseries montent en gamme avec le développement de pains spéciaux ou issus de farines biologiques, à plus forte valeur ajoutée.



Crédit : Ordre des Experts-comptables de Paca

Un pouvoir d'achat fragile

Alors que les entreprises de coiffure enregistrent en cumulé depuis le début de l'année une hausse de 0,2% de leur chiffre d'affaires, elles voient leur activité repartir à la baisse au cours de ce 2^e trimestre 2024 (-2,7%). Cette tendance devrait se poursuivre sur l'ensemble de l'année, témoin des pressions sur le pouvoir d'achat des foyers. Effectivement, face à la forte inflation, certains ménages pourraient continuer de limiter ou de réduire leurs dépenses, y compris sur les prestations de coiffure, même si ces dépenses sont en partie contraintes. Cela pourrait se traduire par un espacement des visites, un arbitrage vers des prestations moins onéreuses ou encore par le recours au faire soi-même.

Même son de cloche du côté des commerces de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé qui voient pour la première fois depuis six trimestres consécutifs de hausse d'activité, leur chiffre d'affaires baisser de 3,4% au 2^e trimestre 2024. Le secteur continue d'être impacté par l'inflation avec des ménages qui réduisent leurs achats de viande. A cela, s'ajoute un mouvement plus global de recul en matière de consommation de viande, lié à des changements d'habitudes.

Les débits de boissons enregistrent également une baisse de chiffre d'affaires de 1% au 2^e trimestre 2024 par rapport au 2^e trimestre 2023. En cumulé, sur le 1er semestre, le chiffre d'affaires reste toutefois en hausse (+0,3%). À l'image des restaurateurs, les résultats du secteur des débit de boissons avaient été bons au 1er semestre 2023, période de comparaison, ce qui peut en partie expliquer cette baisse. Les Français ont aussi pu moins fréquenter les bars en raison des tensions actuelles qui pèsent sur leur pouvoir d'achat.

Ecrit par le 9 janvier 2026



Coiffure (9602A)

Après la hausse du précédent trimestre, les 1 705 entreprises de coiffure de l'échantillon voient leur activité repartir à la baisse au cours du 2e trimestre 2024 (-2,7%). En cumulé depuis le début d'année, le CA reste en hausse (+0,2%). Le cabinet d'études Xerfi anticipe un nouveau ralentissement de l'activité des salons de coiffure sur l'ensemble de l'année. L'indicateur resterait en effet pénalisé par les pressions sur le pouvoir d'achat. Face à la forte inflation, certains ménages pourraient continuer de limiter ou de réduire leurs dépenses, y compris sur les prestations de coiffure, même si ces dépenses sont en partie contraintes. Cela pourrait notamment se traduire par un espacement des visites, un arbitrage vers des prestations moins onéreuses ou encore par le recours au faire soi-même.



Crédit : Ordre des Experts-comptables de Paca

Immobilier, maçonnerie, gros œuvre, plomberie, aménagement paysager... toujours en difficultés

Dans les secteurs liés à l'habitat, au sens large, la tendance baissière persiste. Les agences immobilières voient leur activité continuer de se dégrader et ce, pour le septième trimestre consécutif. La baisse de chiffre d'affaires atteint 15% en valeur sur le trimestre et 17,9% en cumulé depuis le début d'année. La chute des ventes de logements pèse lourdement sur le secteur immobilier. Le marché du crédit immobilier montre toutefois des signes encourageants lors de ce 2^e trimestre, avec des taux d'intérêt qui poursuivent leur baisse après une période difficile pour les potentiels acheteurs.

Les entreprises de maçonnerie et gros œuvre continuent de subir de plein fouet la crise du marché de la construction neuve dont elles sont intrinsèquement dépendantes. Elles affichent un chiffre d'affaires en recul de 5,8% en valeur au 2e trimestre 2024, comme au 1er trimestre 2024 et de 5,7% en cumulé sur le 1er semestre. C'est d'ailleurs le corps de métier du bâtiment qui affiche les baisses d'activité les plus importantes.

Les secteurs de la plomberie, comme des services d'aménagement paysager sont eux aussi tributaires de la situation du marché immobilier. Tous deux voient leur activité se réduire une nouvelle fois au 2^e trimestre 2024 : -2% pour les TPE-PME de la plomberie et -1,7% pour celles de l'aménagement paysager.

Ecrit par le 9 janvier 2026



Agences immobilières (6831Z)

Au 2e trimestre 2024, les 2 058 agences immobilières de l'échantillon voient leur activité continuer de se dégrader et ce, pour le septième trimestre consécutif. La baisse de CA atteint 15% en valeur sur le trimestre et 17,9% en cumulé depuis le début d'année. La chute des ventes de logements pèse lourdement sur le secteur immobilier. En un an, le nombre de faillites d'agences immobilières a ainsi plus que doublé (+114%), constate la Fnaim. Entre mai 2023 et avril 2024, plus de 1 100 d'entre elles (1 agence sur 24) ont ainsi mis la clé sous la porte. Le marché du crédit immobilier montre toutefois des signes encourageants au 2e trimestre 2024 avec des taux d'intérêt qui poursuivent leur baisse après une période difficile. Ainsi, ils atteignent en juin leur niveau le plus bas depuis un an (3,66% en juin 2024 après 4,20% en décembre 2023).



Crédit : Ordre des Experts-comptables de Paca

Des défaillances d'entreprises en hausse

Les défaillances d'entreprises croient de manière inquiétante, dans des secteurs très différents. C'est le cas de l'entretien et de la réparation de voitures. Plus 25,6% au 2^e trimestre 2024 selon une note Altares de juillet 2024. Toujours d'après cette même information, le nombre de défaillances d'entreprises du secteur des transports de fret de proximité a augmenté de 23,4% au 2^e trimestre 2024.

Ecrit par le 9 janvier 2026



Nicolas Férand. Crédit : Ordre des Experts-comptables de Paca/DR

« Les résultats du deuxième trimestre confirment nos préoccupations. »

Nicolas Férand, président du Conseil régional de l'ordre des experts-comptables Paca

« Comme prévu au premier trimestre, les résultats du deuxième trimestre confirment nos préoccupations, constate [Nicolas Férand](#), président du Conseil régional de l'ordre des experts-comptables Paca. La croissance demeure globalement faible et les secteurs de l'immobilier et de la construction peinent toujours face à un marché morose. Néanmoins, je reste optimiste quant à la capacité de la saison estivale à soutenir l'activité dans les secteurs de l'alimentation et de l'hôtellerie-restauration, malgré un contexte difficile sur le marché de l'emploi. »

[Les experts-comptables de Paca prêtent serment](#)

Ecrit par le 9 janvier 2026

L.G.

Rentrée économique en Vaucluse : 'Ne pas baisser les bras malgré les incertitudes'



Entre récession, ralentissement, reflux et résilience.... Plutôt morose la situation économique du Vaucluse en septembre. Après la parenthèse enchantée des Jeux Olympiques, la Banque de France, la Chambre de métiers et de l'artisanat, la fédération du BTP 84, la direction départementale des Finances publiques ou bien encore la CPME 84 se sont réunis à la chapelle

Ecrit par le 9 janvier 2026

Saint-Praxède à Avignon, siège de la Chambre des métiers pour évoquer la rentrée économique en Vaucluse.

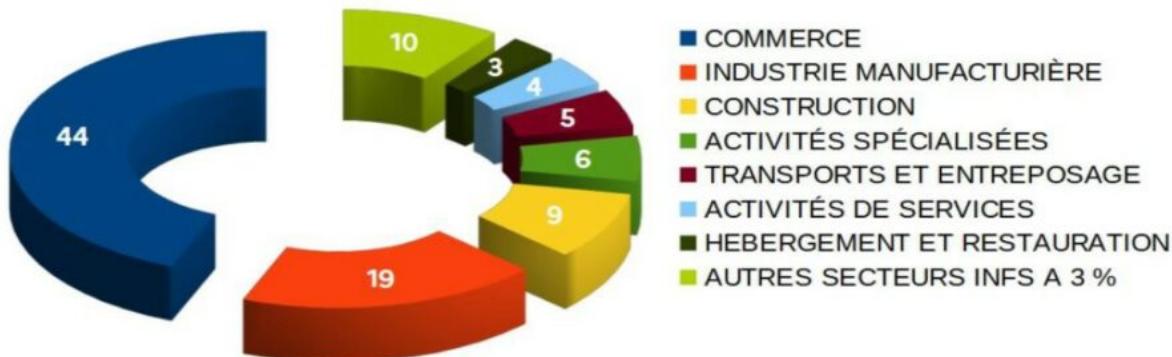
C'est d'abord [Christine Gord](#), la directrice de la banque de France de Vaucluse qui a longuement pris la parole de cette réunion de rentrée placée sous le thème 'Entre attentisme et incertitudes' : « L'environnement économique s'éclaircit, mais des zones d'ombre persistent. Même si la croissance du PIB en France est un peu plus soutenue que prévue (+1,1%) et que l'inflation ralentit (+2,1% en juin 2024). Mais elle atteint quand même +6% pour l'énergie, +5% pour les services, +3,7% pour les produits manufacturés et +2,5% pour l'alimentation ».

« Même s'ils ont plus progressé que l'inflation, les salaires n'ont pas compensé les pertes cumulées en 2022 et 2023. »

Christine Gord, directrice de la banque de France de Vaucluse

Elle poursuit : « Les taux de la BCE (Banque centrale européenne) sont en légère diminution (3,5%) et nous devons éviter la spirale infernale taux/salaires, d'autant plus que même s'ils ont plus progressé que l'inflation, les salaires n'ont pas compensé les pertes cumulées en 2022 et 2023. »

% REPARTITION CHIFFRE D'AFFAIRES VAUCLUSE 1ER SEMESTRE 2024



Avec une France cumulant 3 600 milliards d'euros de dettes, les Français ont préféré l'épargne à la consommation. Elle est ainsi passée de 17,08% au premier trimestre à 17,90% en septembre. Par ailleurs, le surendettement des ménages grimpe de 20% en Vaucluse (664 dossiers déposés en août 2023, 799, un an plus tard). Résultat : le secteur de la construction est sous tension. Daniel Léonard, le Président de [la Fédération du bâtiment et des travaux publics de Vaucluse](#) y reviendra un peu plus tard, à

Ecrit par le 9 janvier 2026

la tribune.

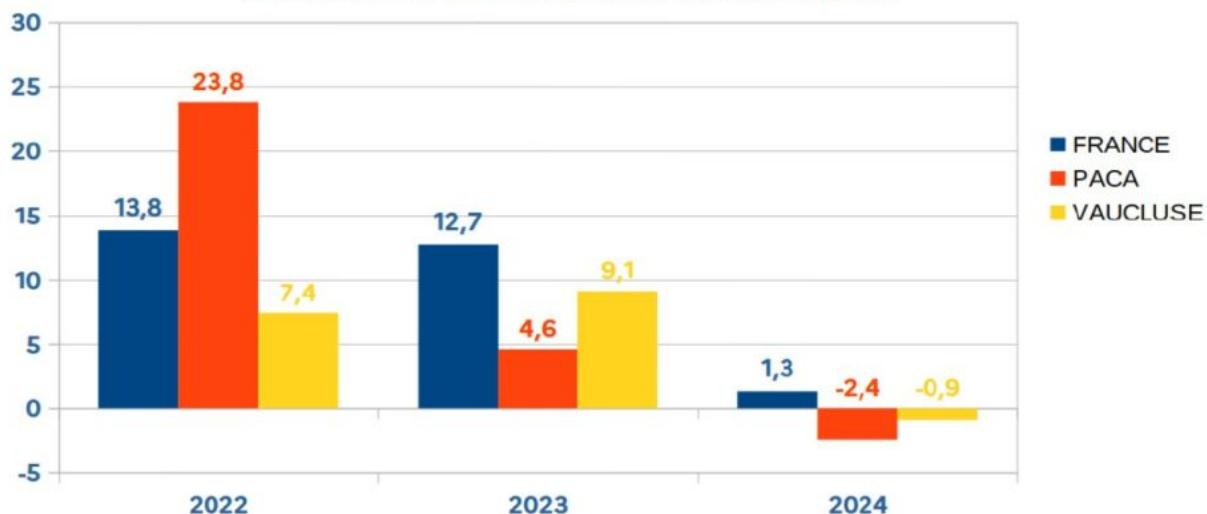
VAUCLUSE	2020	2021	2022	2023	2024	2024/2023
Ouvertures Procédure Collective	238	232	331	403	464	15,1%
Dont sauvegarde	2	2	4	4	7	75,0%
Dont Redressement Judiciaire	60	76	118	144	197	36,8%
Dont Liquidation Judiciaire	161	135	199	240	244	1,7%
Dont résolution de plan	15	19	10	15	16	6,7%
% LJ	67,6%	58,2%	60,1%	59,6%	52,6%	
Dont Saisines Parquet	14	38	74	105	73	-43,8%

Procédures de défaillances en Vaucluse.

La directrice départementale de la Banque de France, évoquera également le chiffre d'affaires de la Région Sud, 127Mds€ pour 525 702 effectifs, avec en tête le commerce (34%), puis les services (30%), l'industrie (24%) et la construction (12%). Et pour les effectifs, ce sont les services qui cumulent le plus d'emplois (58%), suivis du commerce (16%), de l'industrie (15%) et du BTP (11%). Elle a aussi précisé que c'est chez nous dans la Région Sud (+12,9 jours de retard), comme en Ile-de-France (+17,4 jours) et dans les Hauts-de-France (+12,6 jours) que la trésorerie des entreprises est la plus tendue à cause des retards de paiement de qui les pénalise. Mais elle a conclu que, « Globalement, selon un questionnaire auquel ont répondu des centaines de chefs d'entreprises, ils restent plutôt confiants en l'avenir et optimistes, avec des perspectives étonnamment encourageantes ».

EVOLUTION % DU CHIFFRE D'AFFAIRES

% EVOLUTION : CUMUL ANNUEL GLISSANT DU 01/07/N-1 AU 30/06/N COMPARE A
CUMUL ANNUEL GLISSANT N-1 DU 01/07/N-2 AU 30/06/N-1



Ecrit par le 9 janvier 2026

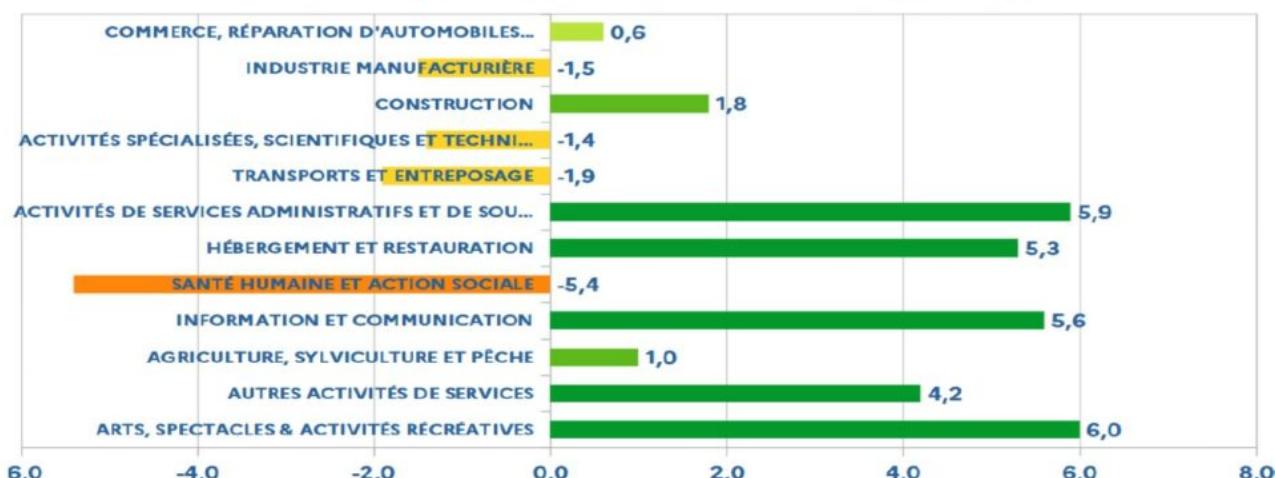
Une défaillance pour 4 créations

Après elle, c'est Olivier Borel qui, représentant Tribunal de commerce d'Avignon, a pris la parole pour évoquer les chiffres du. « En gros, on recense une défaillance pour 4 créations d'entreprises. L'an dernier, en Provence-Alpes-Côte d'Azur il y a eu 25 840 sociétés nouvelles pour 5 828 radiations. Dès que des difficultés apparaissent, il faut absolument que les patrons se rapprochent de nous. Plus ils attendent, plus leur situation risque de s'aggraver. Nous sommes là pour les aider, les accompagner, les protéger, les sortir de l'impasse. C'est gratuit, on les écoute et on les oriente si possible vers des procédures amiables. »

En 2023, 23% des défaillances ont concerné le BTP, 21% le commerce et la réparation automobile et 15% l'hébergement et la restauration. Il y a eu +22% de procédures en Vaucluse (38 403) dont 43% ont débouché sur un redressement judiciaire et 17% sur une liquidation. Mais le taux de conciliation lui, a été de 81%.

EVOLUTION % CHIFFRES D'AFFAIRES VAUCLUSE PAR SECTEUR

CUMUL ANNUEL GLISSANT DU 01/07/2023 AU 30/06/2024 COMPARE A CUMUL ANNUEL GLISSANT 01/07/2022 AU 30/06/2023



[Michel Laffitte](#), le Directeur départemental des Finances Publiques de Vaucluse est intervenu brièvement mais fermement pour déclarer : « La situation n'est pas bonne sur les 12 derniers mois. Le chiffre d'affaires a progressé de +1,3 en France, a reculé de - 2,4 en Provence-Alpes-Côte d'Azur et de 0,9 en Vaucluse. » Par secteur, ce sont surtout les arts et spectacles avec les festivals (6%), qui nous sauvent, l'information et la communication (5,6%), le tourisme avec l'hébergement et la restauration (5,3%), et l'agriculture, en particulier le négoce du vin (1%). Alors que la santé et l'action sociale plongent à -5,4% et le transport et l'entreposage à -1,9%.

Ecrit par le 9 janvier 2026



De gauche à droite : [Michel Laffitte](#), directeur départemental des Finances Publiques, Olivier Borel, représentant le Tribunal de commerce d'Avignon, [Christine Gord](#), directrice de la banque de France de Vaucluse, [Bernard Vergier](#) et [Denis Duchêne](#) respectivement président et vice-président de la CPME 84.

Ecrit par le 9 janvier 2026



Le monde économique réuni lors de cette présentation de la banque de France

Ecrit par le 9 janvier 2026



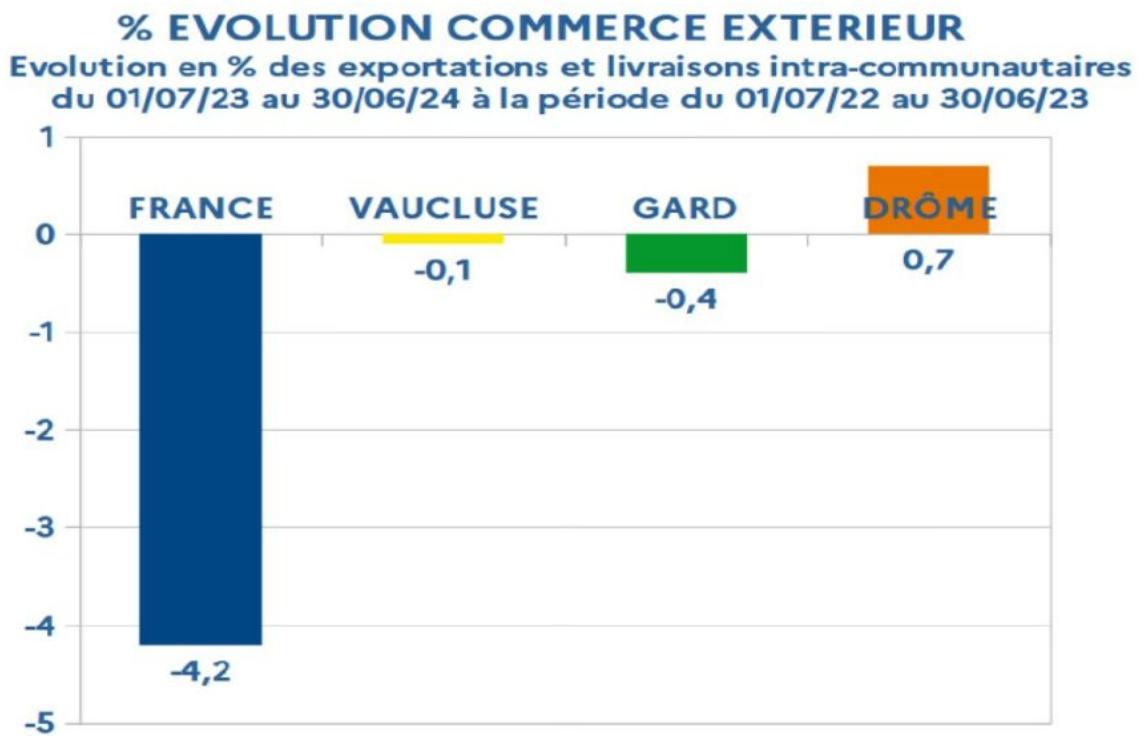
Daniel Léonard, président de [la Fédération du bâtiment et des travaux publics de Vaucluse](#)

Le BTP veut garder l'espoir

C'est alors que Daniel Léonard, le président de la Fédération du BTP 84 a conclu la séance avec une série

Ecrit par le 9 janvier 2026

de chiffres en baisse : -12,9% de construction de logements neufs, -6% d'activité dans les travaux publics, - 16% d'appels d'offres. Mais « Il faut garder l'espoir, le moral. Les prêts à taux zéro ont progressé de 28%, la production de béton prêt à l'emploi a augmenté de 3% (371 740m³), le montant des appels d'offres travaux a grimpé de +6,9% (soit 690M€). Donc ne baissions pas les bras, continuons à former des jeunes, à transmettre nos métiers. Nous réhabilitons des logements anciens, nous faisons de la rénovation thermique pour que les appartements et les maisons ne soient plus des passoires, nous travaillons aussi sur les conduites et canalisations d'eau avec les grands donneurs d'ordres (Veolia, Suez) pour qu'il y ait moins de fuites. En ce moment il y a le chantier de la future prison d'Entraigues, de la déviation de la Nationale 7 à Orange, du réaménagement du carrefour de Bonpas. Que les élus des mairies, des communautés de communes et du département de Vaucluse continuent à nous faire confiance. Nos concitoyens ont besoin d'un toit, de crèches, d'écoles, de collèges, de lycées pour leurs enfants, de commerces, de lieux de culture et de loisirs, de routes. Nous n'avons pas le droit d'être pessimistes ».



La CPME martèle son appel à la confiance

Même volonté d'optimisme pour [Bernard Vergier](#), le président de la [CPME de Vaucluse](#) qui, à l'image de [la rentrée de la première confédération patronale du département](#), martèle son message d'appel à la confiance : « Nous souhaitons que la nomination du premier ministre puisse amener de la stabilité et de la visibilité pour nos entreprises afin de faire face à leurs inquiétudes grandissantes, à des carnets de commande en baisse, des investissements suspendus, des défaillances d'entreprise en hausse ou bien au dérapage incontrôlé des finances publiques. »

Ecrit par le 9 janvier 2026

Et fort de son millier d'adhérents, Bernard Vergier appelle ainsi de ses vœux « une plus grande simplification administrative, une réforme de l'action publique et un soutien à la croissance économique. »

Les détenteurs d'armes à feu vauclusiens doivent impérativement les déclarer avant la fin de l'année



La préfecture de Vaucluse informe que les détenteurs d'armes chasseurs, anciens chasseurs et tireurs sportifs ont jusqu'au 31 décembre 2024 pour créer leur compte dans le système d'information sur les armes.

Ecrit par le 9 janvier 2026

« Le Système d'information sur les armes (SIA) est une plateforme numérique qui permet de gérer et suivre la détention légale des armes à feu sur le territoire et qui facilite les démarches liées à leur acquisition et détention. Au terme de son déploiement, l'ensemble des détenteurs d'armes à feu devront disposer d'un compte personnel SIA pour conserver leur droit à détenir des armes », rappelle les services de l'Etat en Vaucluse.

À ce jour, seuls les détenteurs d'armes au titre de la chasse ou du tir sportif sont concernés par cette mesure et sont tenus d'y avoir créé un compte d'ici au 31 décembre 2024 ([article 10 du décret 2024-615 du 27 juin 2024 portant diverses mesures dans le domaine des armes](#)).

- **Publics concernés** : tous les particuliers détenant au moins une arme, disposant d'un permis de chasser (validé ou non) ou d'une licence de tir sportif.

- **Publics non concernés** : les possesseurs de fusils à canon lisse à un coup par canon acquis avant décembre 2011, pour qui l'inscription au SIA est fortement conseillée mais pas impérative tant que l'arme ne change pas de propriétaire. Les chasseurs mineurs ne sont pas non plus concernés par cette mesure.

« Cette démarche obligatoire doit être faite sans attendre, insiste la préfecture de Vaucluse. En effet, la création d'un compte personnel dans le SIA est obligatoire pour acheter une arme chez l'armurier, la vendre ou la faire entretenir. Au-delà de cette date, les détenteurs chasseurs, anciens chasseurs et tireurs sportifs non-inscrits dans le SIA seront en contradiction avec la réglementation sur les armes et seront susceptibles de faire l'objet de mesures administratives. La création d'un compte personnel dans le SIA est simple et rapide mais nécessite d'avoir accès à internet et de disposer d'une adresse mail et de documents au format numérique, notamment pour justifier son identité et son adresse. La création de compte se fait sur le site <https://sia.detenteurs.interieur.gouv.fr> depuis n'importe quel ordinateur, mobile ou tablette connectés à internet. »

Une fois leur compte créé, les détenteurs se voient attribuer un numéro SIA par le système. Ce numéro leur est personnel et les suivra tout au long de leur vie de détenteurs d'armes. Ils seront ainsi identifiés dans l'outil par les professionnels (armuriers), mais aussi par l'administration avec qui ils pourront communiquer par l'intermédiaire de leur compte personnel.

En cas de difficulté pour créer leur compte, les détenteurs peuvent se faire aider dans les points d'accueil numériques en préfectures, par la fédération départementale des chasseurs de leur département, leur club de tir ou encore en armurerie.

Depuis leur compte personnel SIA, les chasseurs et tireurs sportifs ont un accès direct à leur atelier numérique dans lequel ils peuvent visualiser les armes qu'ils détiennent. Ils disposent ensuite d'un délai de 6 mois pour le corriger et le mettre à jour et s'assurer ainsi que l'administration dispose des bonnes informations. Ils peuvent également accéder à différentes fonctionnalités leur permettant, entre autres, de faire une demande d'autorisation en ligne, de valider l'acquisition d'une arme, d'en renseigner la perte ou le vol ou, encore, d'édition de façon totalement autonome leur Carte européenne d'arme à feu (e-CEAF).